



Vos comptes 7j/7
3241 Coût d'un appel local
www.caisse-epargne.fr

Votre Agence : SURY LE COMTAL
1 RUE THIVEL
42450 SURY LE COMTAL
Tél. : 04 77 30 00 10
Fax. : 04 77 30 69 30

Mardi : 08h45-12h15 / 13h45-17h45
Mercredi : 08h45-12h15 / 13h45-17h45
Jeudi : 08h45-12h15 / 14h45-17h45
Vendredi : 08h45-12h15 / 13h45-18h00
Samedi : 08h30-12h15

Votre interlocuteur : DAVID SCAMPA
Tél. : 04 82 28 12 60
david.scampa@celda.caisse-epargne.fr

(B19-147/394)-7007-1/2-23418-023418-A-2604010204005

P OM 602 M200B43 228476 G4M 15.00 4.58

0030079 000394067670 29 000 PH001 20160331 002311

ALLIZEO WEB

57 RUE DES CHENES
42210 CRAINTILLEUX

Identifiant client

198624152

SYNTHESE de vos comptes en EURO

Table with 3 columns: Account Name, Account Number, and Balance. Includes 'COMPTE COURANT' and 'COMPTE EXCEDENT PROFESSIONNELS'.

RESUME d'ACTIVITE en euro du compte courant pour la période

Summary table with columns: Description, Débit, and Crédit. Includes 'VIREMENTS RECUS ET PRELEVEMENTS ENCAISSES', 'PAIEMENTS CHEQUES', etc.

ALLIZEO WEB - COMPTE COURANT - N° 14265 00600 08000612540 74 en EURO

Main transaction table with columns: Date, Valeur, Détail des opérations, Débit, and Crédit. Lists various transactions from 01/03 to 10/03.

Relevé

de votre compte

au 31/03/16 - Mensuel - N°47

Page 2 / 3

ALLIZEO WEB - COMPTE COURANT - N° 14265 00600 08000612540 74 (Suite)

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Crédit
		-Réf. du mandat: ++75080022900015ALLIZEOWEB2014		
16/03	16/03	*COMMISSION INTERVENTION PRLVT	8,00	
18/03	18/03	VERSEMENT DEPLACE 005180304 <i>2000</i>		120,00
18/03	18/03	CHEQUE N.0000150 <i>Aloma</i> DATE DE REGLEMENT : 18/03/16	57,60	
19/03	19/03	*COMMISSION INTERVENTION CHQ	8,00	
25/03	21/03	PRLV AGIPI Epargne Retraite 1607784510051256 0010036267	101,31	
		-Réf. donneur d'ordre: 0010036267 -Réf. du mandat: ++FR27ZZZ109231-000771659-0001		
26/03	26/03	*COMMISSION INTERVENTION PRLVT	8,00	
29/03	29/03	VIR SEPA EFM-AIRPROCESS VT EFM FAL2016-194		684,00
30/03	29/03	PRLV P2A EXPERTISE 1608384510563333 168 0030	160,00	
		-Réf. donneur d'ordre: 168 0030 -Réf. du mandat: ++75080022900015ALLIZEOWEB2014		
31/03	31/03	*COMMISSION INTERVENTION PRLVT	8,00	
31/03	31/03	VIR SEPA DIPLEX VH608925RRS5FK01 AL2016 195		384,00
		-Réf. donneur d'ordre: VH608925RRS5FK01		
		NOUVEAU SOLDE AU 31/03/16 (en francs : +5 253,10)		800,83

Les principaux services associés à votre compte N°14265 00600 08000612540 74

Vos assurances		Vos échanges de données	
Assurance sur Compte Professionnel :	non	Datalis :	non
Assurance Court terme :	non	Services de Banque à distance :	oui
Assurance Moyen de paiement :	oui		
Assurance Sécurexpress :	oui		

Conditions d'arrêté du compte 14265 00600 08000612540 74 au 31/03/2016, sauf erreur ou omission :

Taux d'intérêts débiteurs sur découvert non autorisé TAUX PLAFOND (13,4300 %) , commission de découvert : 0,060 %
commission de mouvement : 0,060 %

Lorsque le taux débiteur est calculé à partir d'un indice auquel s'ajoute une marge, il est convenu que dans l'hypothèse où l'indice retenu serait inférieur à zéro, cet indice sera alors réputé égal à zéro.

Vos codes bancaires internationaux

COMPTE COURANT BIC : CEPA FRPP 426 IBAN : FR76 1426 5006 0008 0006 1254 074
COMPTE EXCEDENT PROFESSIONNELS BIC : CEPA FRPP 426 IBAN : FR76 1426 5006 0008 0008 7201 671

Ce document ne constitue pas une facture

Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire : vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire, vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé). En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.